

SÉANCE DU 14 AVRIL 2021
CONVOCAATION DU 9 AVRIL 2021

Envoyé en préfecture le 20/04/2021
Reçu en préfecture le 20/04/2021
Affiché le 
ID : 059-215901299-20210414-14042021_D12BP-DE

Le 14 avril 2021, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle des fêtes de Cappelle-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.
Nombre de Conseillers : 19

PRÉSENTS :

M CHOCRAUX, M DESPREZ, Mme THELLIER-CUVELIER, Mme GELEZ, M CHACORNAC, M ROCHE, M LAGANGA, Mme BROUTIN, Mme DA SILVA MARTINS, Mme CARON, Mme PERAL, M BOUVRY, M GOHIER, M OLIVE, Mme DELATRE, Mme SINIARSKI, M HENRIQUET, Mme DELTOUR

Absent : M BAERT

Secrétaire de séance : Julie DELTOUR

DÉLIBÉRATION N°12/2021

Vote du Compte Administratif 2020.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif 2020 et les décisions modificatives de l'exercice considéré (pas de budget supplémentaire pour 2020) ;

1 - Lui donne acte de la présentation faite au compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Investissement

Dépenses	
Prévu	2 427 339,03 €
Réalisé	465 755,26 €
Reste à réaliser	29 369,83 €
Recettes	
Prévu	2 427 339,03 €
Réalisé	1 948 126,31 €
Reste à réaliser	0 €

Fonctionnement

Dépenses	
Prévu	1 443 000 €
Réalisé	1 120 937,52 €
Reste à réaliser	0 €
Recettes	
Prévu	1 443 000 €
Réalisé	1570 102,91 €
Reste à réaliser	0 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	1 482 371,05 €
Fonctionnement	449 165,39 €
Résultat global	1 931 536,44 €

2 - Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie et aux crédits, portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3 - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4 - Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

M le Maire quitte l'assemblée, M Desprez explique que l'adoption du compte administratif valide la gestion des finances de la commune pour l'année passée et propose de passer au vote. Le compte administratif 2020 est adopté avec à l'unanimité (18 voix pour).

Ainsi fait et délibéré
Les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Bernard CHOCRAUX



DATE DE PUBLICATION : 20/04/2021

DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 20/04/2021